OCTOBRE
2021

Ablis MAGAZINE

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

PAGE 3

Rentrée Scolaire

ESPACES VERTS
Le point sur l'entretien de la Commune.

PAGE 4

TRAVAUX
Inauguration Ecoles, Mairie, Cimetière

PAGE 8

REPAS DES AÎNÉS
Inscription pour le repas du 21 Novembre.

PAGE 16

ÉDITO

Chères Ablisiennes, chers Ablisiens,

Notre été se termine et si le temps ne nous a pas été favorable, j'espère que vous avez pu vous reposer et profiter des meilleurs moments en famille et entre amis.

Comme vous avez pu le constater, l'herbe a poussé dans les jardins et malgré les tontes fréquentes, il a fallu nous remettre souvent à l'ouvrage. Il en est de même pour la commune qui a rencontré des difficultés nouvelles dues principalement à ces conditions climatiques et à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Habituellement en pleine été, le soleil fait son œuvre en réduisant rapidement la pousse des mauvaises herbes. Afin de tenir compte de ces nouvelles conditions climatiques, des interventions pour éliminer les chenilles processionnaires, des inondations et des difficultés de tonte, nous mettons en place une nouvelle organisation de nos services communaux.

Le 2 septembre, les écoles ont accueilli à nouveau vos enfants. Nous avons mis en place les protocoles édictés par le gouvernement. Durant les vacances différents travaux ont été effectués dans les classes par les services communaux. Ils ont été présentés à la commission scolaire par notre nouveau Directeur des Services Techniques. Des retards ont été constatés en raison de difficultés d'approvisionnement des entreprises.

Le samedi 4 septembre, nous avons pu organiser le forum des associations. Ce moment tant attendu a permis de nous retrouver et de pouvoir engager quelques instants de convivialité, prémices d'un redémarrage des activités associatives.

Le 19 septembre la saison culturelle a repris son envol avec la présentation du programme des spectacles pour les années 2021-2022. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le livret culturel et vous constaterez que la médiathèque n'est pas en reste pour vous proposer un choix d'activités et de spectacles de grande qualité.

Le 2 octobre, nous avons inauguré la fin des travaux des écoles, de la mairie et du futur cimetière paysager. Ce n'est qu'une étape de la transformation continue de notre commune, avec d'autres aménagements à venir et l'élaboration du règlement de ce nouvel équipement.

Les inondations du mois de juin ont laissé quelques traces et nous avons été obligé d'entreprendre le curage du bassin de rétention du ru de Dimancheville pour permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales urbaines.

Nombre d'entre vous ont pu retrouver leur activité professionnelle. Et si certains rencontrent quelques difficultés à reprendre un travail qui puisse leur convenir, je vous souhaite à tous de trouver les conditions les plus favorables en ce début d'année scolaire.

Bonne lecture,

Jean-François SIRET, votre Maire

VILLE D'ABLIS *8, rue de la mairie - 78660 Ablis 01.30.46.06.06 mairie@ablis.fr*

Directeur de la publication : *Jean-François Siret, Maire.*

Rédacteurs : *Claire Aguillon, Jean-François Delarue, Clarisse Chalard, Daniel Coquelle, Béatrice Hondarrague, Laurent Alleaume.*

Maquette et mise en page : *Emily CORMERAIS.*

Crédits Photos : *© Commune d'Ablis.*

Impression : *commune.*

Tirages : *1500 exemplaires.*

Parution : *Octobre 2021.*

RENTRÉE SCOLAIRE

L'année scolaire est bien amorcée. Et celle-ci a eu son lot de nouveautés.

Madame la Députée, Aurore Bergé, le jour de la Rentrée

Tout d'abord de nouveaux élèves et donc de nouvelles familles ont été accueillis. Mais aussi de nouveaux agents et de nouveaux enseignants. Nous leurs souhaitons à toutes et tous la bienvenue, enfants comme adultes. Bienvenue dans nos deux écoles, pour la maternelle dotée de nouvelles toilettes et pour l'élémentaire d'un préfabriqué ré - aménagé et rééquipé.

Cette rentrée a été aussi marquée par de nouveaux horaires qui ont pour objectif de permettre une organisation du temps de déjeuner plus convenable et plus longue pour les élèves. En effet, si les effectifs scolaires ont peu augmenté (15 élèves en plus sur les 2 écoles), l'obligation de 24 élèves par classe en dernière année de maternelle et les effets de la scolarisation obligatoire dès 3 ans, a pour effet d'avoir 40 élèves supplémentaires à la cantine.

Les premiers retours d'enfants ou de personnels confirment la pertinence de cette modification. Dans le même temps, cette ouverture des écoles plus matinale permet à plus de parents d'accompagner leurs enfants le matin et réduit l'effectif d'enfants présents à l'ALSH sur les matinées scolaires.

Concernant la maternelle, il s'agit de la deuxième année de fonctionnement de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme qui, nous l'espérons, trouve ses marques dans les murs de notre école maternelle.

Cette année scolaire débute aussi avec un nouveau Projet Educatif pour notre commune. Un projet travaillé en commission, fruit d'une réflexion collective, et qui servira de boussole à l'action éducative de nos services et partenaires jusqu'en 2026.

Cette reprise de l'école n'a pas été de tout repos. Malgré les communications et la souplesse de délai, nos services ont du absorber une vingtaine d'inscriptions à la cantine et l'accueil de loisirs la veille et le jour de la rentrée. Au delà de la charge de travail supplémentaire pour nos agents tant administratif que de restauration ou d'animation, ces inscriptions de dernière minute ont un impact réel sur le nombre de repas disponibles et donc sur nos enfants.

Autre aspect problématique qui persiste depuis la fin d'année scolaire précédente, la circulation en voiture autour des écoles. Si la majorité d'entre nous est attentive et respectueuse, il est fait état de conducteurs (dont des parents) circulant à des vitesses peu adaptées durant le moment où enfants et parents circulent à pied.

Au-delà de ces quelques aléas, nous espérons que cette année scolaire se déroule sous de meilleurs auspices sanitaires et que nos enfants puissent vivre pleinement cette période tant sur les bancs de l'école que sur leurs temps de loisirs.

Laurent ALLEAUME, Maire Adjoint

LA MAIRIE ADAPTE SES HORAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 15H À 18H

MERCREDI 9H À 12H

ET 1 SAMEDI SUR 2 DE 9H À 12H (SEMAINES PAIRES)

D'ici la fin de l'année, seront donc fermés au public les samedis 13/11, 27/11 et 12/12.

LE CASSE-TÊTE DE L'ENTRETIEN VÉGÉTAL DES ESPACES VERTS !

La prolifération des plantes dans les espaces verts et sur les trottoirs provoque de nombreuses réactions au sein de la commune. Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs combinés, et il est nécessaire d'apporter quelques explications factuelles avant d'aborder les solutions possibles.

Rue du Heaume, photo commune d'Ablis

La croissance de la commune

En premier lieu, il faut prendre acte de la croissance constante de la commune, avec pour conséquence l'augmentation ininterrompue des surfaces à entretenir. Durant toutes ces années, les services municipaux n'ont pas été suffisamment renforcés en personnel et en matériel pour gérer convenablement les nouveaux aménagements.

Les aléas climatiques

Ensuite il faut souligner le rôle essentiel de l'aléa climatique, avec un été d'une pluviométrie exceptionnelle. Il était matériellement impossible de faire face à la croissance permanente des végétaux partout sur le territoire, dans les jardins privés comme dans les espaces publics.

Rue de la Mairie, photo commune d'Ablis

La fin des produits phytosanitaires

Enfin, depuis le 1er janvier 2017, la Loi sur la transition énergétique pour la croissance interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries. Les principaux objectifs de cette loi sont les suivants :

- Protéger les usagers et les professionnels en charge de l'entretien des espaces verts, des routes, des voiries pour qu'ils ne soient en contact direct ou indirect avec les pesticides.
- Protéger le milieu naturel. Les pesticides et désherbants professionnels utilisés dans les espaces verts et sur les voiries (trottoirs, cours bitumées, aires de stationnement, espaces gravillonnés, etc.) se mélangent aux eaux pluviales qui ruissellent par gravité et contaminent le milieu naturel, jusqu'aux nappes phréatiques.

Source : INRS

La réduction puis l'arrêt des pesticides est un véritable changement de méthode de travail pour les agents des espaces verts, qui doivent mettre en place des solutions alternatives. Ce progrès pour notre environnement nécessite des adaptations et de nouveaux comportements :

La mise en place d'un plan de désherbage

La cartographie de la commune doit permettre de prioriser les zones à traiter et les techniques alternatives à mettre en place : infrarouge, vapeur, eau chaude, binette, brosse rotative, balayeuse, outils de griffage, tondeuse, etc.

Planter autrement

Les aménagements des espaces verts doivent désormais être repensés, en privilégiant l'utilisation de certaines espèces végétales régulatrices, en aménageant des espaces permettant l'intégration et le développement d'une végétation spontanée (mauvaises herbes).

La participation citoyenne

La commune a en charge l'entretien des espaces publics, notamment les trottoirs et des voies dont elle est propriétaire. Le développement racinaire de ces plantes sur les trottoirs et dans les caniveaux a pour conséquences :

- La dégradation des trottoirs (travaux plus fréquents),
- L'encombrement des caniveaux (accumulation d'eaux pluviales, aquaplaning, inondation des voiries et des propriétés riveraines, etc),
- Un coût important de remise en état dans les années à venir pour la collectivité.

Pour contenir ces dégradations et entretenir convenablement les trottoirs, plusieurs options sont envisageables :

- Recruter 3 ou 4 agents supplémentaires,
- Confier certaines tâches d'entretien à des entreprises privées,
- Solliciter la participation citoyenne.

Les deux premières solutions auraient un impact important sur la fiscalité locale, dont nous souhaitons limiter la progression, notamment dans le contexte incertain de la suppression de la taxe d'habitation.

Source : Sciences Po

Soucieuse des deniers publics, la commune souhaite prendre directement sa part dans la réorganisation de ses services, mais aussi faire appel à la ***participation citoyenne*** *des ablisiens.*

SOYONS ÉCO-RESPONSABLES !

Il est proposé que chacun procède à l'entretien du trottoir situé au droit de sa propriété.

L'entretien de nos trottoirs :

Un geste citoyen au service de notre cadre de vie commun

Sous l'impulsion du nouveau Directeur des Services Techniques et avec les agents de ces services, la commune met en place des outils de gestion cartographique et un plan de désherbage. Les agents, mieux formés, mieux organisés, mieux équipés, seront en mesure d'apporter un meilleur service aux ablisiens dès 2022.

En complément, chacun peut agir en faveur du bien vivre à Ablis en participant à l'entretien des trottoirs. Faisons tous un geste en faveur de notre cadre de vie commun, et dès l'année prochaine notre commune pourra présenter un cadre de vie plus soigné, agréable et accueillant pour tou(te)s les ablisien(ne)s et celles et ceux qui nous rendent visite.

Jean-François DELARUE, Maire Adjoint

ASSOCIATIONS

La reprise des activités

Le forum des associations qui s'est tenu le samedi 4 septembre a permis à nouveau le rassemblement des associations sur notre commune; il a procédé à la joie de pouvoir communiquer et revivre ce qui a été interdit un certain temps pour nous protéger contre cette pandémie.

Les activités associatives, que ce soit sportives ou manuelles représentent un pan entier de notre société et incarnent, au même titre que la culture ou la gastronomie, cette vie qui a repris un cours presque normal ces derniers mois.

En France, chaque week-end, des millions de personnes sur les terrains, dans les tribunes, dans les salles d'entraînement, dans les salles de spectacles se rassemblent et partagent la même aspiration à se retrouver.

Les associations de notre commune ont mis tout leur cœur à participer à ce nouveau démarrage et, ainsi, vous avez pu vous inscrire à l' activité de votre choix.

Une fraction du prix modique que vous avez payé à l'inscription est réservée à l'assurance, le restant pour le matériel acheté et le défraiement des professeurs quand ils ne sont pas, eux aussi, bénévoles. Contrairement à une salle de sport, à un conservatoire dont les tarifs sont beaucoup plus élevés, ce sont des bénévoles qui donnent de leur temps et parfois beaucoup plus, lorsqu'ils sont à la tête de ces associations.

Vous pouvez les aider en participant à la vie de l'association. C'est votre participation qui permettra à l'association de perdurer au travers les années.

CADRE DE VIE

Informations du SICTOM de Rambouillet

Nous souhaitons vous alerter sur une publicité de CITEO qui circule en ce moment à la télévision.

Cette publicité explique que tous les emballages vont dans le bac de tri. Il est important de noter que cette information n'est pas encore applicable sur le territoire du SICTOM de la Région de Rambouillet.

Actuellement notre centre de tri de Dreux n'a pas encore la capacité d'accueillir l'ensemble des nouveaux emballages. Le gouvernement a mis en place une loi pour accélérer l'économie circulaire des emballages et des papiers d'ici 2023. Nous vous informerons de l'évolution et de la mise en place de cette loi sur notre territoire.

Pour toute information, n'hésitez pas à lire et relire le guide du tri sur le site du SICTOM de Rambouillet.

L'actualité des associations sur :

PETITE VILLE DE DEMAIN

Signature de la convention d'adhésion

Le programme Petites Villes de Demain se donne progressivement les moyens d'exister. Durant l'été, les acteurs du projet ont signé la convention d'adhésion, et un chef de projet a été recruté.

Signature de la convention d'adhésion photo RT

Le 16 juillet dernier, dans les locaux de Rambouillet Territoires, la convention d'adhésion a été signée, en présence de :

Thomas GOURLAN, Président de la communauté d'agglomération

Jean-François SIRET, Maire d'Ablis, Vice Président de Rambouillet Territoires

Joëlle JÉGAT, Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Isabelle DERVILLE, Directrice Départementale des Territoires des Yvelines, Déléguée adjointe au Préfet au titre de la délégation territoriale de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) des Yvelines.

Jehane BENSEDIRA, Sous-préfète, Secrétaire générale adjointe Développement économique et cohésion des territoires

Hélène GERONIMI, Sous-préfète de l'arrondissement de Rambouillet

A partir de cette date, les communes d'Ablis et Saint-Arnoult ont un délai de 18 mois pour recruter un chef de projet et définir chacune les actions de revitalisation de territoire pour lesquelles elles sollicitent les aides de l'Etat, dans un esprit d'adaptation aux évolutions sociétales et de développement durable.

Recrutement d'un chef de projet

Après avoir auditionné plusieurs candidats possédant un très bon profil pour le poste, les communes d'Ablis et St Arnoult se sont accordées pour recruter ensemble un ingénieur pour un CDD d'une durée de 4 ans. Titulaire d'un master en Stratégies Territoriales Urbaines, il travaillera dès le mois de décembre à mi-temps pour chacune des deux communes associées dans le projet PVD. Après la phase d'élaboration du projet et d'études se déroulant jusqu'en février 2023, il aura à piloter et coordonner le programme des actions de revitalisation, en relation étroite avec les élus et les services municipaux.

Jean-François DELARUE, Maire Adjoint

Signature de la convention pour une expérimentation de « consultations avancées ».

Durant le dernier Conseil Municipal, les élus ont voté à l'unanimité en faveur d'une convention entre notre commune et le Centre Hospitalier de Plaisir et plus précisément son Secteur 16 (comprenant le Centre Médico psychologique adulte et l'Hôpital de Jour situé à Rambouillet).

Cette convention doit permettre aux soignants de cet établissement d'intervenir une fois par semaine à Ablis.

L'objectif est d'aller encore au plus près du patient. Cette permanence aura lieu au sein de l'actuelle maison médicale et permettra d'étoffer l'offre de soin sur notre commune.

En effet cette «consultation avancée» concerne les souffrances psychiques et psychologiques. Bien qu'il s'agisse d'une expérimentation, ces consultations prennent encore plus de sens au regard des conséquences de cette crise sanitaire sur la santé.

Nous souhaitons la bienvenue à ces professionnels et espérons qu'ils puissent répondre aux mieux aux besoins des patients ablisiens.

Laurent ALLEAUME, Maire Adjoint

INAUGURATION

Travaux aux écoles, à la Mairie et au Cimetière

Le samedi 2 octobre nous avons inauguré la fin des grands travaux engagés pour les écoles maternelle et élémentaire, l'agrandissement de la mairie et le nouveau cimetière. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental et la région Ile de France.

Cette inauguration des travaux aux écoles est aussi l'occasion de vous rappeler combien la qualité de l'accueil des élèves nous est primordiale. Il est important que les plus jeunes évoluent dans des conditions de confort avec un bon équipement. En ce qui concerne l'école Maternelle, la rénovation de ce bâtiment prend en compte les exigences du développement durable et des économies d'énergie. Les travaux d'amélioration thermique ont consisté à changer toutes les fenêtres, les portes et les murs constitués de panneaux, à mettre des rideaux occultants .

En ce qui concerne l'école élémentaire, le remplacement des toilettes extérieures par un bloc sanitaire à l'intérieur des bâtiments permettra à l'avenir l'utilisation de toilettes chauffées et plus confortables. C'est un sujet de santé souvent évoqués dans les médias: vétusté, manque d'hygiène, dysfonctionnement des équipements... Ce ne sera plus le cas sur Ablis.
Le coût des travaux s'est élevé à environ 540 000 € HT avec une participation de la Région de 126 758 € et du Département de 153 780 €.

Bien d'autres travaux ont été engagés durant les vacances de juillet et d'Août ou seront entrepris durant les prochaines petites vacances soit par nos services techniques soit par des entreprises. Ces travaux ne bénéficient d'aucune participation de la Région ou du Département.

Depuis des mois, le futur de notre mairie fait partie de nos préoccupations quotidiennes. Nous sommes tous, mon équipe municipale et le personnel communal en attente de voir ce projet se concrétiser.

En effet, nous avons inauguré l'extension de la mairie dont l'objet était la mise en conformité de ce bâtiment en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : salle du Conseil et des mariages en rez-de-chaussée et création d'un WC aux normes PMR.

L'afflux des mariages en cette fin de COVID en est le témoin. L'ancienne salle de Conseil va être transformée en 4 bureaux et l'utilisation par les services techniques des anciens locaux de la CAPY va nous permettre d'être plus « à l'aise », ne serait-ce que pour l'accueil de service tels que la Mission Locale ou l'assistante sociale, notre futur chef de projet pour le programme PVD, mais surtout pour nous permettre de développer le service administratif à l'image de commune de la même importance.

Le coût des travaux s'est élevé à 410 920 € HT avec une participation de la région de 91 223 € et du département 112 260 €.

Le cimetière en centre ville ne possède plus que quelques places. Il était impossible de l'agrandir. Aussi a-t'il fallu trouver une nouvelle implantation pour lequel notre souhait a été de prendre en considération le respect de nos disparus et de maintenir notre égard envers tous ceux qui restent pour se recueillir.

Je crois que lorsque nous perdons un être cher, nous avons besoin de continuer à le faire vivre dans nos souvenirs. Albert Samain, poète français a écrit dans Au jardin de l'infante une phrase qui me paraît dire une grande vérité pour notre société : «Ton souvenir est comme un livre bien-aimé, qu'on lit sans cesse et qui n'est jamais refermé.» La commune a le devoir de permettre à tous ses concitoyens de ne jamais laisser leurs livres se refermer.

Ce cimetière paysager pourra contenir environ 350 tombes, une cinquantaine de cavurnes et différents lieux de colombarium.

Le reste du terrain est laissé en prairie, en prévision de son agrandissement. Un espace pour les cérémonies civiles constitué d'un abri ouvert de 126 m² alimenté par des panneaux solaires posés en toiture, a été prévu. Le coût des travaux s'est élevé à environ 1 375 000 € HT avec une participation de la région de 278 300 € et du département de 333 960 €.

Jean-François SIRET, Maire

TRAVAUX

Travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales

Le Ru de Dimancheville, entre la route de Mainguerin et l'étang des bas prés, reçoit une partie des eaux pluviales de la ville, des eaux de drainage, des eaux de ruissellement de la route de Mainguerin et des champs situés le long de ce Ru.

Le ru de Dimancheville se déverse dans un bassin de rétention se trouvant avant le rejet des eaux dans le ru du Perray et en amont de l'étang. Suite aux dernières fortes pluies, nous nous sommes rendu compte que le collecteur des eaux pluviales qui débouche dans le bassin de rétention était en grande partie bouché par le dépôt des terres de ruissellement et de branchages provenant des arbres qui poussent en rives du bassin.

Nous allons procéder au curage du bassin de rétention, à l'abattage des arbres qui occupent le fond du bassin et en amont le long du Ru pour permettre aux engins d'intervenir tout en laissant les souches en place afin de maintenir les berges.

Nous avons fait intervenir les services de la GEMAPI "**Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** ", gérés par la CART.

Un dossier a été préparé par cet organisme afin d'avoir l'autorisation d'intervenir de la DDT "**Direction Départementale des Territoires** ".

Cette direction veille au développement équilibré et durable des territoires, tant urbains que ruraux, par le biais des politiques agricoles, d'urbanisme, de construction, d'aménagement et de transport.

Travaux rue de la Mairie

Dans le cadre du programme de travaux pluriannuel de voirie, la réfection des trottoirs rue de la Mairie, à partir de la promenade des écoles jusqu'à l'intersection rue de la paix, s'effectuera durant les vacances de la Toussaint.

Le stationnement passera en zone bleu à la fin des travaux. Les voitures qui occupaient ces lieux durant la journée pourront se garer rue de la paix. Le stationnement des parents d'élèves sera ainsi facilité.

Toujours au profit des piétons, les places de stationnement devant la mairie seront supprimées et remplacées par deux places sur le trottoir opposé. Une place PMR sera créée au niveau de l'ancien arrêt de bus.

Enfin, promenade des écoles, la barrière sera supprimée et remplacée par des potelets amovibles.

Daniel COQUELLE, Maire Adjoint

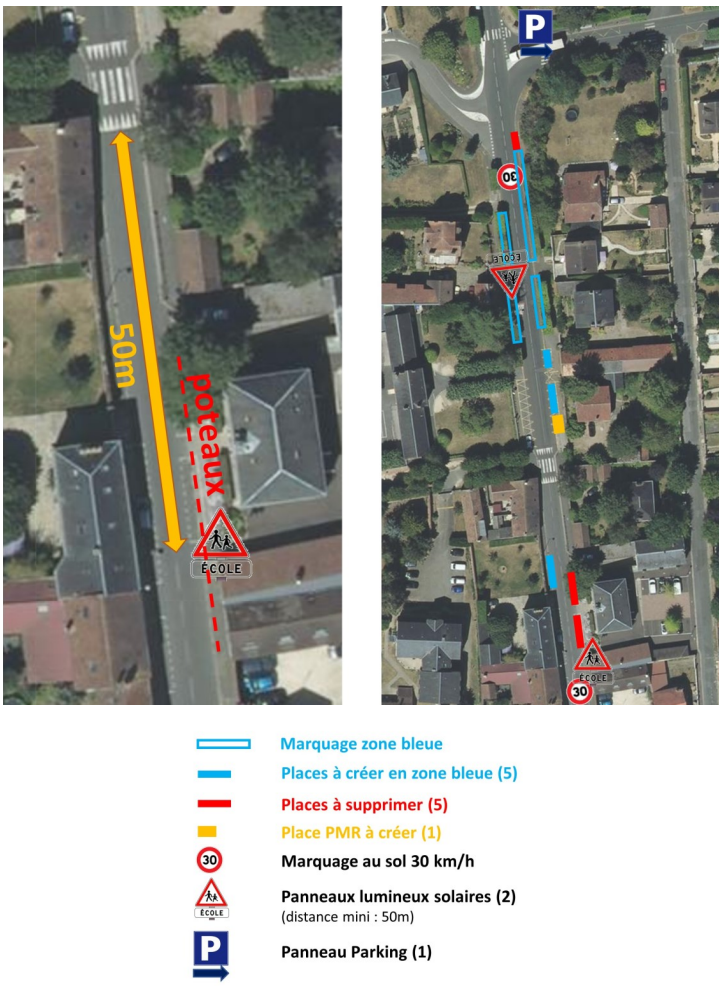

TRAVAUX DU DÉPARTEMENT

Renouvellement de l'alignement d'arbres sur la RD988 entre St Arnoult et Ablis

Le Département a pour mission d'entretenir les arbres le long de ses routes départementales. Il mène toutes les actions nécessaires à leur pérennité. En fonction des situations, il procède à des élagages, des remplacements, de nouvelles plantations.

Etat des lieux :

Sur son patrimoine arboricole, le Département fait réaliser des visites régulières par un expert arboricole. Les alignements situés le long de la RD988 sont majoritairement constitués de peupliers âgés d'une cinquantaine d'années qui, compte tenu de la faible longévité de l'espèce, ont atteint la dernière étape de leur cycle de vie.

Le suivi phytosanitaire a montré que de nombreux sujets sont fragilisés. Certains arbres ont déjà dû être abattus de manière préventive tandis que d'autres sont tombés sans signe préalable, l'ensemble constituant une menace pour les usagers de la route. Les trouées résultantes dégradent l'esthétisme des alignements.

Aussi, il est nécessaire de procéder au renouvellement de l'ensemble des arbres de cet alignement, afin de lui redonner tout son intérêt patrimonial et paysager et de garantir la sécurité des usagers.

Un projet ambitieux :

En complément du diagnostic phytosanitaire, le Département a mené un diagnostic écologique complet (étude faune-flore et habitats), ainsi qu'un diagnostic paysager permettant d'aboutir à un projet respectueux de l'environnement.
L'alignement sera régénéré en 3 phases, en adaptant le calendrier des travaux aux cycles biologiques des espèces recensées :

- Phase 1 (automne 2021 – hiver 2022) : entre l'entrée de Ponthévrard et le chemin des Rentes
- Phase 2 (automne 2022 – hiver 2023) : entre le chemin des Rentes et l'ouvrage au-dessus de l'A11
- Phase 3 (automne 2023 – hiver 2024) : entre l'A11 et l'entrée d'Ablis

Au total, 471 arbres seront replantés pour 427 arbres abattus. Afin de favoriser la biodiversité, les peupliers seront remplacés par un panachage de plusieurs essences endémiques des Yvelines (platanes, tilleuls, ormes). Cette nouvelle trame végétale offrira un véritable corridor écologique et restaurera l'esthétique de cet axe important.

Programme prévisionnel des travaux de la phase 1 :

L'ensemble des travaux aura lieu à compter du 25 octobre 2021 pour une durée maximum de 4 mois:
- Travaux d'abattage et dessouchage, avec fermeture de la route de jour comme de nuit, durant les vacances scolaires de la Toussaint (5 à 6 jours ouvrés entre le lundi 25/10 et le vendredi 05/11).
- Travaux de préparation des sols, de replantation et de finition réalisés par demi-chaussée sous circulation alternée jusqu'à la fin du chantier.

RAMBOUILLET TERRITOIRES

Plan Climat–Air– Energie Territorial

Lors du Conseil communautaire de mai, les élus ont validé le projet de Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Rambouillet Territoires.
Pour rappel, le PCAET est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel, prenant en compte la problématique « climat, air et énergie ». C'est un outil réglementaire qui comprend un diagnostic, une stratégie et des objectifs chiffrés, un programme d'actions ainsi qu'un dispositif de suivi et d'évaluation. Le législateur a confié aux EPCI le soin d'élaborer des plans d'actions répondant à plusieurs défis. Au début de la démarche, les élus communautaires ont décidé de mettre en œuvre un PCAET qui réponde aux obligations réglementaires, qui tienne compte des caractéristiques du territoire et qui propose des solutions concrètes.
Le projet a été envoyé aux services de l'État et de la Région. Ces services ont un délai de 3 mois pour formaliser un avis. Une consultation publique de 30 jours est prévue à l'issue de cette période.

LE PLAN D'ACTIONS EST STRUCTURÉ AUTOUR DE 9 AXES STRATÉGIQUES

Les 5 premiers axes correspondent aux principales sources de gaz à effet de serre sur le territoire ou à des activités économiques incontournables :

> Pour des logements performants et un urbanisme résilient : en créant un service d'accompagnement et de conseil énergétique, en planifiant la rénovation, en intégrant les enjeux climatiques dans les plans d'urbanisme, en accompagnant le remplacement des chauffages bois peu performants et en étudiant l'opportunité de petits réseaux de chaleur et de chaufferies collectives
> Pour une mobilité moins polluante : en encourageant les véhicules n'utilisant pas des carburants fossiles, en faisant évoluer l'offre de transports en commun, en accompagnant l'aménagement du pôle gare, en élaborant un schéma directeur des modes doux et en déployant des modes de mobilité innovants

> Pour une activité économique résiliente et bas carbone : en mobilisant les entreprises sur les enjeux climat-air-énergie et en produisant de l'énergie renouvelable
> Vers une agriculture résiliente et bas carbone : en accompagnant l'optimisation des pratiques agricoles, en informant et sensibilisant sur les pratiques agricoles, en accompagnant des projets de méthanisation et en protégeant le puits de carbone forestier
> Vers des consommation et alimentation locales et bas carbone : en mettant en place une restauration scolaire bas carbone et en structurant des filières/ circuits de proximité

Les 4 axes supplémentaires relèvent davantage de la responsabilité de la communauté d'agglomération et de l'exercice de ses compétences :

> Mobiliser les acteurs du territoire
> S'adapter au changement climatique (et gérer l'eau de façon efficiente)
> Fonctionner de manière sobre et exemplaire
> Réduire et valoriser les déchets

PLUS D'INFOS : www.rt78.fr/environnement/developpement-durable/plan-climat-air-energie-territorial

RAMBOUILLET TERRITOIRES
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- **Tourisme**

À partir d'aujourd'hui, l'Office de Tourisme met en place de nouveaux horaires jusqu'en mars.
Bureau de Rambouillet : du lundi au samedi, de 9h à 13h et de 14h à 17h
Bureau de Saint-Arnoult-en-Yvelines : du mardi au vendredi, de 13h30 à 17h30

CULTURE

Dévoilée le dimanche 19 septembre sous le signe de la bonne humeur, la saison culturelle a pris son envol.

Comme vous avez pu le lire dans vos petits livrets, le samedi 25 septembre la Chorale Gaïa de Dourdan et celle de la Pléiade se sont partagé la scène de l'Etincelle le temps d'un concert. Sous la direction de Stéphane Ung, ce fut un magnifique voyage musical.

Le Dimanche 26, la maitrise du conservatoire de Rambouillet a remplacé la Chorale Diapason. Toujours sous la direction de Stéphane Ung, les chœurs de cette maitrise nous ont invité au rêve et à partager l'émotion de retrouver la scène qui nous a tant manqué.

Le Dimanche 3 octobre, Pierre FATUS, clown contemporain a amusé petits et grands dans une cascade de numéros comiques et de projections poétiques.

Le Samedi 16 Octobre, l'Etincelle a eu l'immense plaisir d'accueillir Popeck pour un spectacle emprunt de fantaisie.

Nous vous attendons nombreux pour les prochains spectacles!

Clarisse CHALARD, Maire Adjointe

RETROUVEZ TOUS LES SPECTACLES

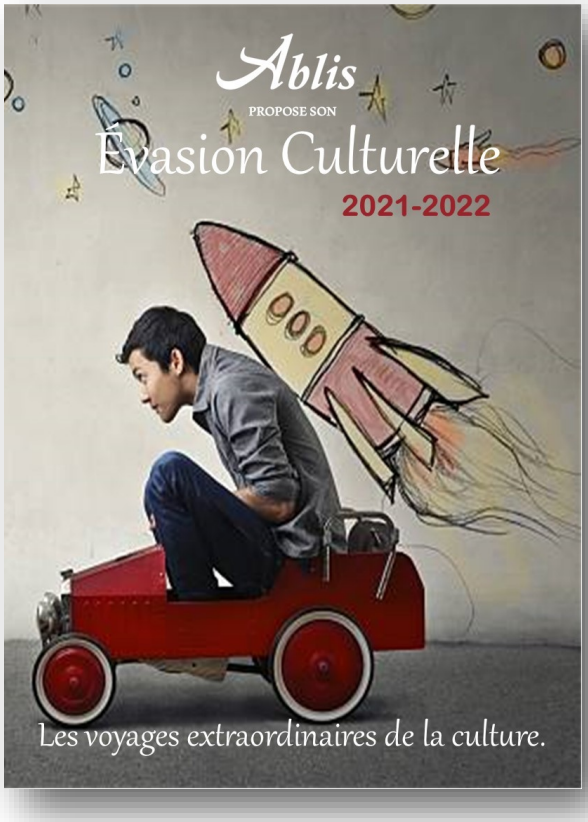

dans notre livret, sur www.ablis.fr,
Facebook, Instagram et sur la radio locale RVE

ENFANCE-JEUNESSE

L'Espace-Jeunes vous propose son programme des vacances de la Toussaint.

Programme Vacances Toussaint – 25 au 29/10

	Lundi 25	Mardi 26	Mercredi 27	Jeudi 28	Vendredi 29
Matin	Accueil Libre Info programme	Pass Sanitaire	Parcours santé & CROSSFIT		FERMÉ
Après-Midi	« Goûter surprise » Jeux de cartes Kem's Président...	Roller & volley	Tournoi FIFA 21		« Défis Nocturnes d'Halloween »
Soir	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	Mcdonald's

Programme Vacances Toussaint – 01/11 au 05/11

	Lundi 1	Mardi 2	Mercredi 3	Jeudi 4	Vendredi 5
Matin	Jour férié	Pass sanitaire	Badminton	Pass sanitaire	FERMÉ
Après-Midi	Jour férié	Roller&ukulélé		Roller&ukulélé	« 11/14 ans » « 15/17 ans »
Soir	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	Soirée Kébab

Cet été à l'Espace Jeunes.

Retour sur un été riche en activité au sein de l'Espace Jeunes, un été intense durant lequel l'équipe de la structure a proposé des animations diversifiées qui ont permis à nos adolescents de se retrouver.

Le début des vacances a été amorcé par un stage de foot féminin. 21 ablisiennes ont pu découvrir ou pratiquer le foot sur 3 jours. L'Ablis Football Club et le District 78 ont accompagné l'équipe d'animation dans la mise en place de ce projet.

Ce début de période estivale a continué sur la même lancée avec une journée au Skate Park. Une journée dédiée aux sports à roues ou roulettes mise en place avec l'aide d'un prestataire. Ce n'est pas moins de 90 jeunes qui se sont succédés sur le site pour profiter des animations de nos infrastructures.

Enfin parmi les nombreuses animations, un autre stage sportif a été organisé. David Dray, le directeur de l'Espace Jeunes, a sollicité l'AFCY pour une initiation au Full Contact qui s'est déroulée en salle dans le gymnase. Ces trois animations ont été organisées avec bien d'autres activités et sorties pour un été 2021 bien occupé.

Conférence 1,2,3 Familles

Le 16 juin a eu lieu en présentiel à Ablis la première conférence 1, 2, 3 Familles depuis le début des mesures sanitaires.

Organisée par la MJC de Rambouillet en partenariat avec notre commune, 28 participants, ablisiennes et ablisiens, habitants de communes de Rambouillet Territoires, et quelques voisins d'Eure et Loir se sont retrouvés à la salle Emile Zola.

Sur le thème des troubles "dys *", la soirée animée par Claudine Gardères, co-autrice entre autres de l'ouvrage « SOS mon enfant est dys » a permis de revenir sur la typologie des "dys" et d'évoquer la méthode Davis.

Par son expérience personnelle et celle de parents d'enfants "dys", au travers d'avis d'experts de ces troubles, Claudine Gardères a pu apporter des indications et répondre à des interrogations de parents ou de professionnels. A la suite d'un propos accessible et vivant, un temps d'échange a eu lieu permettant d'approfondir certains points et d'évoquer des expériences personnelles ou professionnelles.

Au regard du succès de cette soirée, ce type de réunion d'information et d'échange parental sera renouvelé.

Laurent ALLEAUME, Maire Adjoint

** : les troubles "dys" concernent les dysfonctionnements, plus ou moins importantes, des fonctions cognitives du cerveau relatives au langage, à l'écriture, au calcul, aux gestes et à l'attention. Les personnes qui en souffrent ne sont pas en situation d'handicap intellectuel.*

état-civil

Juillet à Octobre 2021

Bienvenue à :

LIZEROT THOREAU Robin né le 28/07

BOMBLED Mathéo né le 09/08

AKADIRI Anissa née le 11/08

ALAVOINE Liam né le 02/09

CASEIRO ALVES Charlotte née le 09/09

BIDAULT Saël né le 18/09

Tous nos vœux de bonheur à :

BORHIS Thierry René Christian et ENYEGUE Elisabeth Marie le 03/07

VERVUEREN Matthieu et BOUTET Stéphanie Julie Pauline le 17/07

PERROUD Jonathan et HAZARD Marion le 20/07

Toute notre sympathie aux proches de :

KADI Farid Abdelkader Jean le 16/08

RIBOT Jeannine Pierrette ép CHOULEUR le 05/07

TRIBUNES LIBRES

Liste « Un souffle nouveau, Ensemble pour Ablis »

Le travail quotidien de vos élus de la majorité au service de la commune est souvent peu visible, mais en cette rentrée l'achèvement et l'inauguration d'équipements importants en sont l'aboutissement : réunions de chantier, gestion des aléas de chantier, modifications/compléments au projet, réception, etc. La transformation de notre ville continue : après les travaux sur nos écoles, l'extension de la mairie et le nouveau cimetière, un terrain multisports a vu le jour sur notre stade. Les travaux du nouvel EHPAD ont commencé et le projet de la nouvelle maison médicale avance bien. Le chef de projet du programme ''Petites Villes de Demain'' a été recruté et prendra ses fonctions en décembre.

Le développement de la commune nécessite le renforcement et la restructuration des services municipaux, sous dimensionnés pour une commune de 4000 habitants. Nous sommes conscients des difficultés que vous rencontrez au quotidien, et depuis un an nous travaillons à améliorer les services, avec le souci de ne pas augmenter la fiscalité locale. Les recrutements d'une nouvelle directrice générale des services, d'un nouveau Directeur des services techniques, de nouveaux agents aux finances et à l'urbanisme sont le point de départ d'une réorganisation au profit de l'amélioration du service rendu aux ablisiens et du bien-être au travail du personnel municipal.

Liste « Avec vous pour Ablis »

Septembre, c'est la rentrée pour tous : écoliers, associations, collectivités … et notre commune n'y a pas échappé ! Nous souhaitons d'ailleurs une belle année 21/22 à tous les scolaires et étudiants d'Ablis !

La rentrée municipale a eu lieu le 21 septembre et en tant que groupe d'opposition, nous souhaiterions que les compte-rendu et procès-verbaux de ces moments républicains soient les plus conformes possible à la réalité et ne subissent aucune forme de déformation ou de censure… Nous avons constaté que la vidéo du conseil du mois de juin n'était toujours pas en ligne ; le compte -rendu du conseil municipal de septembre, ne retranscrit pas notre demande de débat autour de l'invitation de M Barth aux inaugurations d'octobre, bref, il semblerait qu'un malaise s'installe autour de nos interventions…

Enfin, pour information, M. Barth vient d'être nommé Maire Honoraire d'Ablis à sa propre requête : nous pensons sincèrement que cette demande aurait dû être formulée par la nouvelle municipalité qui, ne l'oublions pas, est gérée par M. Siret, ancien 1er adjoint pendant plus de 20 ans !

VOS PROCHAINS SPECTACLES À L'ÉTINCELLE

SAM. 13 NOV.

20 H 30

MALO chante Brassens
Salle Etincelle-ABLIS

PASSEPORT SANITAIRE OBLIGATOIRE

SUR RÉSERVATION
01.30.88.64.14 ou etincelle@ablis.fr
Plein tarif : 10 €
Tarif réduit : 5€

DIM. 28 NOV.

17 H 00

Victor l'Enfant Sauvage
Salle Etincelle-ABLIS

PASSEPORT SANITAIRE OBLIGATOIRE

SUR RÉSERVATION
01.30.88.64.14 ou etincelle@ablis.fr
Plein tarif : 6 €
Tarif réduit : 4€

REPAS DES AÎNÉS

La commune d'Ablis organise « le repas des ainés » **le dimanche 21 novembre 2021 à 12H00** – Salle Etincelle.

Ce déjeuner convivial, festif et magique **est proposé aux Ablisiens et Ablisiennes âgés de 65 ans et plus,** accompagnés de leur conjoint, domiciliés sur la commune.

Vous êtes invités à vous inscrire en déposant le bon ci-dessous à l'accueil de la mairie avant le 11/11/2021

Nom , Prénom

Adresse

Nombre de personnes

☐ S'y rendra pas ses propres moyens ☐ Demande un véhicule à domicile